



Béton & Patrimoine

Cercle des partenaires du patrimoine

Ciments Calcia

Eglise Sainte-Odile

Paris 17^e

mardi 1^{er} décembre 2009

DOSSIER DE PRESSE
décembre 2009

en ligne sur le site : www.n-schilling.com

S O M M A I R E

- **Communiqué de presse**
- **Historique de l'église Sainte-Odile**
- **Les derniers travaux de restauration de l'église Sainte-Odile**
- **Le Cercle des partenaires du patrimoine**
- **Programme de recherche : l'évaluation des techniques de nettoyage des bétons anciens**
- **Le Laboratoire de recherche des monuments historiques**
- **Ciments Calcia**
- **La politique de mécénat du ministère de la Culture et de la Communication**
- **La Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France**



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - décembre 2009

Le nettoyage des bétons anciens Eglise Sainte-Odile - Paris 17^e Mardi 1^{er} décembre 2009, 9h30

Le Cercle des partenaires du patrimoine, à l'occasion d'une conférence à l'église Sainte-Odile, présente les résultats du programme de recherche mené sur les techniques de nettoyage des bétons anciens avec le soutien de Ciments Calcia.

Le Cercle des partenaires du patrimoine créé en 1993 à l'initiative du ministère de la Culture et de la Communication, réunit des laboratoires publics et des entreprises privées qui mutualisent leurs savoir-faire scientifiques et technologiques ainsi que des moyens financiers. Cet engagement remarquable permet au Laboratoire de recherche des monuments historiques de réaliser et de développer des études scientifiques en vue de lutter contre les altérations qui affectent les différents matériaux constitutifs de notre patrimoine historique et contemporain.

Impliqué dans la construction et la sauvegarde du patrimoine architectural français, Ciments Calcia, dans la logique de son métier, s'est associé au Cercle des partenaires du patrimoine dès sa création. A ce titre, l'entreprise soutient des programmes de recherche innovants sur la conservation et la restauration des bétons ainsi que sur l'évolution de ce matériau.

Le dernier programme de recherche engagé conjointement par Ciments Calcia avec le Laboratoire de recherche des monuments historiques porte sur les différentes techniques de nettoyage des bétons anciens. Celles-ci, testées et mises en œuvre à l'église Sainte-Odile (Paris 17^e), ont mis en évidence un procédé novateur à base de produits pelables, ainsi qu'un nouvel appareil de nettoyage permettant un lavage sous vide et utilisant une cloche pour le confinement de l'eau. Ces tests de nettoyage ont précédemment été appliqués à l'église du Saint-Esprit (Paris 12^e), ou encore au Centre Jeanne Hachette (Ivry-sur-Seine).

La conférence du 1^{er} décembre est donc l'occasion de présenter au milieu scientifique ainsi qu'aux professionnels du patrimoine, un exemple réussi de restauration d'un monument historique contemporain, mis en œuvre à partir des préconisations établies par ces programmes de recherche.

A l'image de l'église Sainte-Odile, de nombreux édifices construits au XX^e siècle, font aujourd'hui partie intégrante de notre patrimoine. A ce titre, la conservation et la restauration des matériaux qui les constituent, nécessitent le développement d'études toujours plus avancées.

C'est pourquoi Ciments Calcia vient de renouveler son engagement au sein du Cercle des partenaires du patrimoine en 2009 et pour les trois années à venir, en faveur d'un programme de recherche portant sur l'association du verre et du béton dans les monuments.

Contact :

Direction de l'architecture et du patrimoine : cifuentes.ext@culture.gouv.fr

Cercle des partenaires du patrimoine : isabelle.pallot-frossard@culture.gouv.fr

Ciments Calcia : cbarbier-azan@ciments-calcia.fr



2, Place Cap Ouest - B.P. 169 - 17005 La Rochelle Cedex 1
Tél. 05 46 50 15 15 - Fax 05 46 50 15 19
e-mail : agence.schilling@n-schilling.com - site internet : www.n-schilling.com

Historique de l'église Sainte-Odile

L'église Sainte-Odile est connue de tous les parisiens par son clocher de 72 m de haut, le plus haut de la capitale. Sa construction est attachée à la personnalité du Cardinal Verdier mais surtout à celle du Père Loutil, curé de Saint-François de Sales, plus connu sous le nom de plume de Pierre l'Ermite. L'histoire de Sainte-Odile débute en 1934 par une campagne médiatique faisant appel à la générosité publique pour « donner à un quartier éloigné de sa paroisse une église et à l'Alsace redevenue française le monument qu'elle mérite ». Alsacien par sa mère, le chanoine Loutil place la nouvelle église sous la protection d'Odile, sainte patronne de l'Alsace. L'église sert aussi de lieu de rassemblement des alsaciens à Paris et de lieu de pèlerinage.

La construction est confiée à Jacques Barge, élève de Paul Tounon et architecte passionné d'art roman. L'édifice à file de coupoles inspiré des églises romanes de l'Ouest de la France, influencé sans doute par l'église du Saint-Esprit de Tournon, a pu aussi être rapproché par son austérité des églises rhénanes. La parcelle contraint l'architecte à un plan asymétrique, un côté de la nef est flanqué de chapelles absidiales tandis que l'autre est largement ouvert par trois immenses baies ornées de vitraux de François Décorchemont. Edifiée en béton armé, l'architecte s'attache

à harmoniser les différents matériaux. Le parement de grès rose alsacien en soubassement joue avec la brique et avec le béton dont la teinte et la composition sont particulièrement élaborées. A ce parti décoratif affirmé s'ajoute l'ingéniosité de la technique constructive avec, par exemple, pour les trois double coupoles de la nef en voile mince de béton, l'utilisation d'un seul coffrage déplacé par un système d'échafaudages mobiles.

Le chantier démarré en 1935 est très avancé en 1937 avant d'être interrompu par des grèves puis ralenti par des difficultés financières et la guerre. L'église est bénie et ouverte au culte le 17 novembre 1946.

Les artistes choisis pour intervenir sur ce chantier font, pour la plupart, partie des ateliers d'art sacré qui, à l'époque, fédéraient les artistes catholiques animés d'une foi profonde. Décorchemont, inventeur de la technique du vitrail en verre moulé, signe à Sainte-Odile sa première grande commande et son œuvre magistrale. Les interventions de l'émailleur Barriot, du verrier Labouret et pour la sculpture d'Anne-Marie Roux-Colas participent de la réussite de cette église.

L'église Sainte-Odile est inscrite au titre des monuments historiques depuis le 14 mai 2001.



Les derniers travaux de restauration de l'église Sainte-Odile



doc. Cercle des partenaires du patrimoine

Après le nettoyage du chœur de l'église réalisé en 2005, les travaux de restauration de l'édifice se sont poursuivis en deux tranches réalisées en 2007-2008 financées à 20% par la Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France, à 40% par la Ville de Paris, et à 40% par l'Association Diocésaine de Paris.

Tranche 1 : Restauration extérieure des parties sur rue et jardin y compris la totalité du clocher et, à l'intérieur, le nettoyage de la première travée de la nef.

Tranche 2 : Restauration extérieure, côté cour et le nettoyage des deux travées restantes de la nef.

Coût total des travaux subventionnés : 1.009.270 €

Financement

Etat – DRAC Ile-de-France : 201 854 €

Ville de Paris : 415 080 € :

Association immobilière du diocèse de Paris : 392 336 €

Ces travaux ont été menés sous la maîtrise d'ouvrage de l'Association Diocésaine de Paris et sous la maîtrise d'œuvre de l'architecte Hervé Montauffier. Dominique Herla-Douçot, Architecte des Bâtiments de France (SDAP), Caroline Piel, Conservateur des Monuments historiques (Direction régionale des affaires culturelles) et Elisabeth Marie-Victoire (Laboratoire de recherche des monuments historiques) ont accompagné les différentes phases du chantier.

A l'extérieur, les principales opérations ont été les suivantes : le nettoyage des bétons par gommage à sec, la purge des parties altérées, la passivation des aciers. Le choix et la mise au point du mortier de ragréage pour les raccords a demandé une attention particulière pour être au plus proche des mortiers d'origine tant dans la matière, la couleur que dans la mise en œuvre bouchardée, striée ou granuleuse selon les endroits. L'ensemble des bétons a ensuite reçu une imprégnation par un inhibiteur de corrosion pour limiter les phénomènes de corrosion liés à la carbonatation des bétons.

A l'intérieur, le nettoyage de l'ensemble des parements a été effectué, après une série d'essais, par la technique du pelable afin d'éviter toute production de poussière et tout apport d'eau. Cette opération a été l'occasion de repenser l'éclairage intérieur et d'améliorer la sonorisation de l'édifice.

Cercle des partenaires du patrimoine

Devant l'enjeu culturel et économique que représente la restauration des monuments, il s'est avéré indispensable de mettre en œuvre de nouvelles pistes de recherche sur les agressions causées par la pollution, afin de mieux connaître les mécanismes d'altération des matériaux, ainsi que les méthodes et les produits les plus adaptés à la protection et la conservation du patrimoine architectural.

Dans cet objectif, le Cercle des partenaires du patrimoine, association régie par la loi de 1901, créée en 1993, rassemble les efforts de l'Etat et d'entreprises privées autour d'un même objectif, celui de la préservation des matériaux du patrimoine, les plus traditionnels comme la pierre ou les plus actuels comme le béton ou l'acier. Les recherches entreprises dans le cadre du Cercle des partenaires du patrimoine se situent dans le prolongement des travaux réalisés par le Laboratoire de recherche des monuments historiques sur les matériaux constitutifs du patrimoine construit, leurs altérations spécifiques et les techniques qui peuvent en assurer la meilleure préservation dans le temps.

Des compétences et des moyens regroupés

L'originalité et la force du Cercle résident en la réunion, au service d'objectifs communs, de moyens scientifiques et financiers. Chaque partenaire, laboratoire public ou entreprise privée, s'attache, en fonction de ses champs de compétences et d'intérêts, à la mise en œuvre d'un programme particulier. Chacun des programmes est conduit par une commission qui réunit des scientifiques du Laboratoire de recherche des monuments historiques, des entreprises et d'autres laboratoires ou organismes de recherche publics.

Une volonté de transparence et d'efficacité

S'agissant de recherches d'intérêt général, le Cercle des partenaires du patrimoine s'engage à en communiquer les résultats, au fur et à mesure, auprès de la communauté scientifique et des professionnels. Les résultats permettent de répondre aux interrogations des maîtres d'œuvre du service des monuments historiques, mais aussi de tous ceux qui œuvrent à la conservation du patrimoine au sein des collectivités locales ou même à titre privé. Publications scientifiques, rapports de recherche, recommandations, publiées dans le cadre des *Cahiers techniques du Cercle des partenaires du patrimoine*, mais aussi et surtout application de techniques nouvelles "en grandeur réelle" aux monuments historiques, telle est la matérialisation des travaux de recherche entrepris dans le cadre de cette opération de partenariat. Le Cercle des partenaires du patrimoine a mené depuis 15 ans 27 programmes de recherches nationaux et participé à neuf projets européens.

Les Partenaires

- Membres fondateurs : Ministère de la Culture et de la Communication, Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer, Caisse des Dépôts et Consignations, Électricité de France, Gaz de France, Ciments français, Association des Sociétés Françaises d'Autoroutes, Pont à Mousson, Société Lyonnaise des eaux, Compagnie Générale des eaux, Lafarge.
- Partenaires industriels actuels: Ciments-Calcia, Lafarge, Parex-Lanko, Vicat.
- Organismes de recherche : Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), Laboratoire central des ponts et chaussées (LCPC), Institut national de recherche agronomique (INRA).

www.lrmh.culture.fr/cercle

Contact :

Cercle des partenaires du patrimoine : isabelle.pallot-frossard@culture.gouv.fr

Evaluation des techniques de nettoyage des bétons anciens

En partenariat avec Ciments Calcia

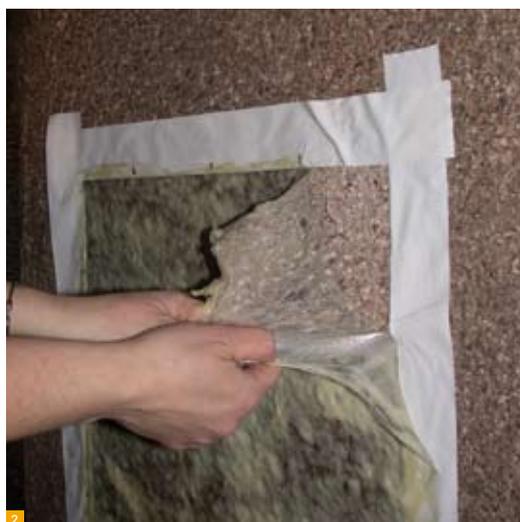
Suivant l'âge, l'environnement ou l'exposition des monuments historiques en béton, des salissures ou des recouvrements biologiques se développent sur la plupart des édifices. Lors d'un premier programme, déjà soutenu par Calcia et achevé en 2001, les techniques de nettoyage des salissures noires observées en extérieur que ce soit dans le cas de façades ou de sculptures avaient été étudiées. Mais les problèmes d'élimination des recouvrements biologiques et de nettoyage des salissures rencontrées en intérieur (notamment dans les églises : suies de bougies...) n'avaient été qu'abordés. Ces deux thématiques ont donc fait l'objet d'un nouveau projet de recherche.

Nettoyage en intérieur

Deux séries d'essais de nettoyage en intérieur ont été réalisées à Paris, à l'église du Saint-Esprit (12^e arrondissement) et à l'église Sainte-Odile (17^e arrondissement). Ces églises présentaient en effet d'importants dépôts de suies, probablement liés à la combustion incomplète de cierges, mais aussi des états de surface différents : béton lisse avec des traces de bois de coffrage pour l'église du Saint-Esprit, et béton bouchardé rugueux laissant apparaître les granulats pour l'église de Sainte-Odile.

Deux types de techniques de nettoyage ont été testés : des produits pelables à base de latex (3 gammes), ainsi qu'un nouvel appareil de nettoyage fondé sur un système d'injection – extraction d'eau.

Les **produits pelables** sont des pâtes à base de latex naturel (sève d'hévéa stabilisée à l'ammoniaque). Elles sont prêtes à l'emploi et s'appliquent au pinceau (1), à la brosse ou à la pompe (avec une machine spécialement développée pour cette application). Après un temps de polymérisation d'au moins 24h, le film, très élastique, est retiré à la main, les salissures restant emprisonnées dans ce film (2).



L'**injection-extraction** est une technique de lavage à l'eau froide sous léger vide d'air. Le suceur (la tête d'aspiration) crée un espace sous vide lorsqu'on l'applique sur le support et l'eau est projetée à basse pression. L'action nettoyante est due à la rencontre de l'eau et de l'air, conjuguée à l'action du vide, qui produit des turbulences permettant de décrocher les salissures du support. L'eau sale qui a été en contact avec le support est immédiatement aspirée et récupérée dans une cuve pour être traitée ou éliminée.

Chaque technique a été évaluée suivant trois critères : facilité de mise en œuvre, efficacité du nettoyage et innocuité du traitement. Des observations à l'œil nu, aux microscopes optique et électronique à balayage (couplé à un EDS), des mesures de couleurs et des analyses en spectrométrie infrarouge à transformée de Fourier ont composé le protocole d'analyses.

L'injection-extraction d'eau s'est révélée très facile à mettre en œuvre, aucune projection d'eau n'ayant été observée. Sur ce type de salissures, noires et peu indurées, l'injection-extraction a également donné des résultats très satisfaisants et homogènes sur les deux sites. De plus, aucun impact sur le béton n'a été noté.

La facilité de mise en œuvre des pelables a par contre été très variable en fonction des familles de produits testés : certains produits ont coulé, d'autres ont trop adhéré et ont été difficiles à peler. Les résultats des nettoyages ont aussi varié de nettement insuffisant (3) à très satisfaisant (4). Enfin certains produits ont eu un impact sur le béton, des arrachements de peau du béton ayant été observés lorsque le film était trop adhérent ; et des pollutions en sodium et des cristallisations de sels ayant été notées pour certains produits contenant des agents complexants.

Ces deux séries d'essais ont montré l'efficacité de l'injection-extraction d'eau et de certains produits pelables à base de latex sur ce type de salissures pour des surfaces planes. Pour des reliefs complexes, la technique des pelables est à conseiller. Ces essais ont enfin montré la nécessité, dans le cas des produits pelables, de fixer certains paramètres et notamment la nature et la quantité de produit à appliquer, pour obtenir un résultat homogène et satisfaisant.

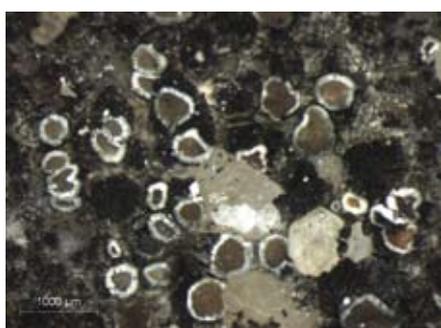


Élimination des recouvrements biologiques en extérieur

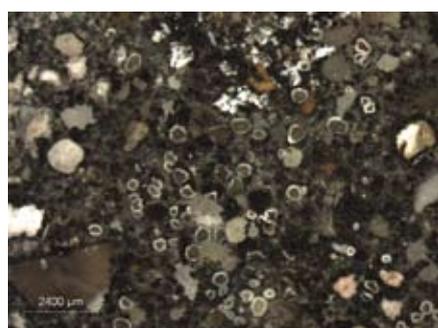
Le centre Jeanne Hachette d'Ivry-sur-Seine (5), dont l'architecture en terrasses-jardins est très propice aux colonisations biologiques, a été sélectionné comme site d'essais. Il présente de nombreux recouvrements biologiques, que ce soit au niveau des murs d'acrotère, ou des mains-courantes des balcons.

Après caractérisation des recouvrements, trois types de techniques ont été testés :

- une série de **traitements biocides**, notamment à base d'ammonium quaternaire et d'isothiazolinone, qui ont été appliqués en 2 passes à 24h d'intervalle,
- un appareil utilisant un système d'**injection-extraction d'eau**,
- et un appareil de **projection de vapeur d'eau** (6) couplé à un broissage.



Vue binoculaire d'un développement d'apothécies sur béton (G x 20)



Vue binoculaire de la surface témoin (G x 8)

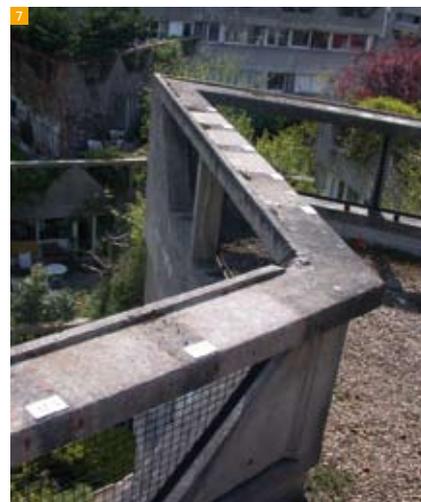


Vue binoculaire de la surface nettoyée à la vapeur (G x 8)

Plusieurs semaines après l'application des produits biocides, un brossage doux ou un nettoyage par injection-extraction d'eau ont été réalisés sur les surfaces traitées avec les produits biocides. Les premiers résultats (7) ont montré que le traitement biocide couplé à un brossage doux est insuffisant, des résidus de lichens (restes de thalles) restant accrochés au béton. La combinaison produit biocide / système d'injection-extraction a conduit à de meilleurs résultats. Cependant c'est le traitement à la vapeur qui a permis le nettoyage le plus satisfaisant.



Au printemps suivant (2008), l'activité biologique globale était quasi nulle sur toutes les zones traitées. De nouvelles mesures ont été réalisées au printemps 2009, pour contrôler la rémanence des produits biocides ainsi que la pérennité des traitements à la vapeur d'eau et par injection-extraction. Des reprises de colonisation ont été observées sur les restes de thalles présents dans les zones traitées avec les combinaisons biocide/brossage, ainsi que dans les creux des zones nettoyées par injection-extraction et dans une moindre mesure dans celles nettoyées par projection de vapeur d'eau. Ces reprises se sont manifestées par le développement d'apothécies, qui sont les organes de fructifications des lichens. Une légère activité biologique a été notée sur les zones non traitées avec les biocides, celle-ci étant plus importante pour l'injection-extraction que pour la vapeur d'eau. Enfin, des dosages en chlorures effectués sur des poudres de béton prélevées à différentes profondeurs n'ont révélé aucune pollution.



Ces essais *in situ* ont permis de révéler l'efficacité du traitement à la vapeur d'eau (8) sur l'élimination des recouvrements biologiques. Le nettoyage à la vapeur est instantané, contrairement à l'utilisation de biocides combinés à l'injection-extraction d'eau, qui donne aussi un bon nettoyage mais qui nécessite un temps d'attente entre les deux étapes. Presque deux ans après le traitement, une légère reprise de l'activité biologique a été observée sur la zone nettoyée à la vapeur d'eau. L'utilisation d'un produit biocide à action préventive, après le nettoyage à la vapeur, permettra d'améliorer la pérennité du traitement.



doc. Cercle des partenaires du patrimoine

Le cahier technique :

Le nettoyage des bétons anciens, Guide des techniques et aide à la décision

L'ensemble des résultats des deux programmes de recherche menés de 1997 à 2001, puis de 2006 à 2009, a abouti à l'élaboration d'un cahier technique consacré au nettoyage des bétons, destiné aux professionnels de la réhabilitation du patrimoine en béton.

Ce cahier technique, disponible en version imprimée et sous forme de CD-Rom, est un outil d'aide à la décision, qui se compose de cinq parties : description des salissures et des techniques de nettoyage, campagnes d'essais, arbres décisionnels et fiches synthétiques pour chaque technique.

BOUICHOU M., MARIE-VICTOIRE E., *Le nettoyage des bétons, Guide des techniques et aide à la décision*, Paris, Cercle des partenaires du patrimoine, 2009.

Contact :

Cercle des partenaires du patrimoine : isabelle.pallot-frossard@culture.gouv.fr
Ciments Calcia : cbarbier-azan@ciments-calcia.fr



Le Laboratoire de recherche des monuments historiques (LRMH)

La mission du LRMH (Laboratoire de recherche des monuments historiques), service à compétence nationale (ministère de la Culture et de la Communication, Direction de l'architecture et du patrimoine), est de mener à bien des recherches appliquées et des études de cas, visant à la conservation *in situ* du patrimoine monumental et mobilier.

Ces recherches portent notamment sur le béton, le bois, les grottes ornées, le métal, la pierre, les peintures murales et la polychromie, le textile, le vitrail, ainsi que sur les altérations microbiologiques des oeuvres. Le laboratoire dispose d'un équipement scientifique de haut niveau qui lui permet d'améliorer la connaissance des matériaux du patrimoine, d'analyser les mécanismes de dégradation et de prescrire les meilleures solutions pour y remédier. Il participe également à des projets de recherche financés par l'Agence nationale de la recherche ou par la Commission Européenne (7^e PCRD).

Son rôle est d'apporter un soutien scientifique aux responsables des monuments et des objets, aux maîtres d'œuvre des restaurations, aux entreprises de restauration et aux restaurateurs, afin qu'ils puissent, dans les meilleures conditions :

- établir un bon constat d'état et un diagnostic des altérations observées,
- proposer les meilleurs remèdes,
- définir les conditions de conservation les plus appropriées, afin de prévenir de futures altérations,
- améliorer la connaissance de l'œuvre dans sa composition, ses techniques, son histoire.

Cette contribution du LRMH s'exerce dans un cadre pluridisciplinaire où interviennent le scientifique, l'historien d'art, l'architecte et le praticien de la restauration dans un nécessaire dialogue autour de l'objet ou du monument.

www.lrmh.culture.fr

Contact :

Isabelle Pallot-Frossard, directeur – isabelle.pallot-frossard@culture.gouv.fr

Ciments Calcia

Filiale française d'Italcementi Group, Ciments Calcia propose une offre complète de produits performants et adaptés à tous les besoins. Ciments gris, ciments blancs, chaux, liants à maçonner, liants routiers, et produits spéciaux, la diversité des produits de Ciments Calcia, norme européenne CE et marque de qualité NF, apporte une réponse à toutes les exigences du marché de la construction. Ciments Calcia est le premier cimentier de l'Union Européenne à avoir obtenu la certification ISO 9001 pour l'ensemble de ses sites et de ses activités, et également le premier cimentier français certifié ISO 14001.

Dans son rôle d'acteur majeur de la construction, Ciments Calcia mène d'étroits partenariats, notamment aux côtés du ministère de la Culture et de la Communication, afin de promouvoir la connaissance de l'architecture et la réalisation de programmes de recherche sur la conservation et la rénovation des bétons anciens.

Signé en 1993, le partenariat entre le Cercle des partenaires du patrimoine et Ciments Calcia s'est illustré par le lancement d'un vaste programme de recherches sur le vieillissement des bétons présents dans les bâtiments classés. Fruits d'une collaboration étroite entre le Laboratoire de recherche des monuments historiques et celui de Ciments Calcia, ces travaux ont ainsi permis de diagnostiquer certaines pathologies du béton et ont fait l'objet de nouvelles recherches dès 1997, sur les méthodes innovantes de restauration et de nettoyage des bétons anciens. Après s'être associé à différents chantiers tests, Ciments Calcia poursuit depuis 2006, de nouvelles investigations avec le LRMH, sur des techniques novatrices de nettoyage des bétons anciens. Les dernières découvertes issues de ce programme ont d'ailleurs récemment été testées à l'église Sainte-Odile (Paris 17^e).

Particulièrement attentif à la préservation du patrimoine architectural et au développement durable des constructions futures, Ciments Calcia poursuit activement sa politique de mécénat et propose à tous les professionnels de la construction des solutions innovantes, gage de performance, de robustesse et de respect de l'environnement. Notons d'ailleurs que la gamme de ciments TX Arca® fait actuellement l'objet d'un nouveau programme de recherche sur son efficacité vis-à-vis des « encrassements » liés à la pollution atmosphérique et aux colonisations biologiques.



Italcementi Group est le cinquième producteur mondial de ciment. Les filiales du Groupe conjuguent une expertise, un savoir-faire et les cultures de 22 pays répartis dans 4 continents, à travers un dispositif industriel de 63 cimenteries, 13 centres de broyage, 5 terminaux, 614 centrales à béton et 125 carrières de granulats. En 2008 Italcementi Group a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 6 milliards d'euros.

Avec 7,7 millions de tonnes de ciments vendues en 2008, à partir de 10 sites de production en France, pour un chiffre d'affaires de 916 millions d'euros, Ciments Calcia occupe la place de major de l'industrie du ciment en France. Filiale française d'Italcementi Group, Ciments Calcia propose une offre complète de produits performants et adaptés à tous les besoins. Ciments gris, ciments blancs, chaux, liants à maçonner, liants routiers, et produits spéciaux, la diversité des produits de Ciments Calcia, normalisés CE et labellisés NF, apporte une réponse à toutes les exigences du marché de la construction.

Pour toute information complémentaire s'adresser à :

Ciments Calcia

Catherine Barbier-Azan

Les Technodes - B.P. 01 - 78931 Guerville Cedex Tél. 01 34 77 78 00 - Fax 01 34 77 79 06

Site Web : www.ciments-calcia.fr



La politique de mécénat du ministère de la Culture et de la Communication

Des mesures incitatives pour le mécénat

La loi relative au mécénat, aux fondations et aux associations promulguée le 1^{er} août 2003 ainsi que de nouvelles mesures plus récentes, facilitent les initiatives privées en faveur des causes d'intérêt général et culturelles.

Les actions de mécénat en faveur du patrimoine et de l'architecture mobilisent depuis de nombreuses années les efforts des partenaires économiques à l'échelle du territoire et plus souvent encore pour des projets d'intérêt local et régional selon des modalités variées.

Le mécénat financier

Les manifestations nationales comme les Journées européennes du patrimoine et Rendez-vous aux Jardins reçoivent le soutien fidèle du milieu économique. Le mécénat en faveur de la restauration du patrimoine s'exerce sur les monuments les plus prestigieux (cathédrales, palais..) comme auprès des édifices les plus modestes, appartenant à des domaines variés (archéologique, maritime, rural, contemporain...).

A titre d'exemples, le Bélem, fleuron du patrimoine maritime est restauré et entretenu grâce au mécénat du Groupe Caisse d'Épargne depuis plus d'un quart de siècle. En 2008, la fondation d'entreprise du groupe GDF Suez a signé une quatrième convention nationale de mécénat avec le ministère de la Culture et de la Communication en faveur de la restauration et de la création de vitraux. Elle prolonge ainsi un partenariat fidèle et exemplaire mené depuis plus de quinze ans. La Compagnie de Phalsbourg restaure, aux côtés de l'État, les façades de l'École nationale supérieure des beaux-arts, à Paris. La fondation du Crédit Agricole « Pays de France » vient de célébrer en 2009 sa trentième année de soutien à la restauration du patrimoine. La Fondation BNP Paribas, grand mécène de la culture, participe entre autres, à la restauration de la chapelle saint Martial du Palais des Papes d'Avignon. De nombreuses fondations et associations oeuvrent en faveur de la restauration : la Fondation du Patrimoine, la Demeure Historique, les Vieilles Maisons Françaises ou encore l'association des Amis de la Cathédrale de Chartres et Chartres Sanctuaire du Monde. Le patrimoine architectural du XX^e siècle reçoit le soutien d'entreprises privées telles : le Groupe Wendel en faveur de l'église de Crusnes, Lafarge pour la restauration de la villa E-1027, les Fondations Velux en faveur de la restauration en cours du convent des dominicains de la Tourette.

Le mécénat de compétence

Nouvelle forme de mécénat, particulièrement développée dans le domaine de la restauration du patrimoine, il suscite depuis peu l'intérêt manifeste des entreprises et de l'État. Le groupe Vinci a été le mécène de la restauration de la Galerie des Glaces du Château de Versailles. Le groupe Bouygues vient d'achever la restauration de la façade et des décors d'apparat des salons de L'Hôtel de la Marine, place de la Concorde. La société Eiffage participe à la restauration en cours de l'œuvre « les Deux Plateaux » de Daniel Buren située au Palais Royal et vient de s'engager en faveur de la restauration de la rotonde Zambelli de l'Opéra Garnier.

Le mécénat scientifique et technologique

Le ministère de la Culture et de la Communication a pris l'initiative de créer en 1993, le "Cercle des partenaires du patrimoine", association qui regroupe des grandes entreprises privées et publiques qui, en lien avec le Laboratoire de recherche des monuments historiques, mènent des programmes de recherche destinés à lutter contre les différentes altérations qui dégradent notre patrimoine.

La Fondation EDF, outre la variété de ses partenariats culturels avec le ministère de la Culture et de la Communication, mobilise et met à disposition le savoir-faire technologique et scientifique de ses équipes de recherche.



La Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France

À l'échelon régional, la politique du ministère de la Culture et de la Communication est mise en œuvre par 27 directions régionales des affaires culturelles (DRAC). Services déconcentrés de l'État, les DRAC sont placées sous l'autorité des Préfets de région.

Compétente pour l'ensemble du territoire francilien (Paris, les départements de la petite couronne 92, 93, 94 et ceux de la grande couronne 78, 95, 77, 91), la DRAC Île-de-France, conduit son action en concertation avec les communes, les conseils généraux et le conseil régional. Elle établit des partenariats actifs avec un grand nombre d'associations et de structures culturelles, afin de coordonner l'aménagement et le développement culturel de la région et rendre la culture accessible au plus grand nombre. Elle propose au préfet l'attribution des aides financières de l'État.

La DRAC soutient les artistes et la création artistique en Île-de-France et contribue au volet culturel des programmes interministériels, tels que la politique de la ville, l'éducation artistique ou l'action territoriale. Elle relaie et coordonne au plan régional les manifestations nationales telles que les Journées européennes du patrimoine, la Fête de la musique, Lire en fête, la Nuit des musées, le Printemps des poètes...

Pour les partenaires et les intervenants culturels de la région, elle constitue un interlocuteur important.

Missions et organisation

La DRAC assure un ensemble de missions, liées aussi bien à la conservation, à la documentation et à la valorisation du patrimoine, qu'à l'expertise, au conseil et au soutien dans le champ de la création et de la diffusion culturelle sous toutes ses formes.

Relèvent ainsi de sa compétence : le domaine patrimonial (monuments historiques, archéologie, musées) ; le domaine du livre, de la lecture publique et des archives ; le domaine du spectacle vivant (théâtre, musique, danse, arts de la piste, arts de la rue), le domaine des arts visuels (arts plastiques, cinéma, audiovisuel, multimédia).

À la DRAC Île-de-France, un service du développement et de l'action territoriale est particulièrement chargé de la coordination et de la mise en œuvre de politiques d'élargissement des publics et d'aménagement des territoires (notamment par des conventions de développement). Il conduit également des actions partenariales en matière d'éducation artistique ou en direction de milieux défavorisés.

Son centre de documentation dispose d'un ensemble d'informations sur la politique culturelle de la région. Par ailleurs, le service régional de l'archéologie et la conservation régionale des monuments historiques développent des fonds documentaires spécialisés.

La Conservation régionale des monuments historiques

La conservation régionale des monuments historiques veille à la protection, la conservation, la restauration et la mise en valeur des monuments historiques.

Au titre du Code du Patrimoine (reprenant les termes de la loi de 1913 sur les Monuments historiques), elle instruit les dossiers de protection présentés à la commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS), placée sous la présidence du préfet de région. Elle recense et étudie les objets mobiliers à protéger, instruit les dossiers des commissions départementales des objets mobiliers (CDOM), en liaison avec les conservateurs Antiquités et Objets d'Art. En matière de restauration, elle participe à l'élaboration, sur le plan technique, juridique et financier, des programmes de travaux sur les monuments historiques classés et inscrits et assure le contrôle scientifique et technique de ces opérations. Elle autorise, contrôle et subventionne éventuellement les travaux de restauration sur les monuments classés et inscrits. Elle conçoit, suscite ou soutient la mise en œuvre de toute action de connaissance ou de valorisation du patrimoine (publications, " Journées européennes du patrimoine ", " Rendez-vous aux jardins ").